

8 MARS 2024

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE ET UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS TRÈS FÉMINISÉS

Le 8 mars c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.... Pas la journée de la femme, ni la journée des femmes, pas une ode à la féminité, ni une occasion d'offrir des cadeaux (stéréotypés en général) mais bien une journée d'action et de mobilisation en particulier pour nos salaires. Car ce que nous voulons ce ne sont pas des fleurs ou des compliments mais simplement être payées comme les hommes et que les métiers majoritairement exercés par des femmes soient aussi bien rémunérés que ceux occupés majoritairement par des hommes. En période de forte inflation, les inégalités salariales pèsent encore plus sur notre pouvoir d'achat et notre rémunération est plus que jamais une priorité.

Dans nos secteurs d'activité, les inégalités salariales vont de 10% à la Sécurité Sociale jusqu'à pas loin de 30% dans les secteurs Mutualité et Retraites Complémentaires, Institutions de Prévoyance. A France Travail, quand un homme gagne 100 euros, une femme n'en gagne que 75 !

Mais surtout, dans nos secteurs de la protection sociale, de l'emploi et de l'insertion, les femmes représentent près de 80% des salariés.... Oui mais voilà, les métiers les plus féminisés sont aussi les moins bien rémunérés, même à niveau de qualification ou de diplômes équivalents. D'ailleurs, le nombre de niveaux de classification passé sous le SMIC dans nos secteurs d'activité est très révélateur ! Une meilleure reconnaissance des métiers les plus féminisés, dans nos secteurs, on a tous à y gagner.

L'ÉGALITÉ SALARIALE, ON A TOUS À Y GAGNER !

La CFDT Protection Sociale Travail Emploi appelle les salarié.e.s à la grève et à la mobilisation le 8 mars pour demander :

→ Une revalorisation des salaires à la hauteur de l'inflation dans l'ensemble de nos secteurs, en particulier sur les cœurs de métier, principalement occupés par des femmes

→ Des budgets à la hauteur des enjeux pour permettre une révision des grilles de classification qui réduise significativement les écarts de rémunération en revalorisant les métiers les plus féminisés, notamment ceux de l'accueil et du conseil

→ Des plans de réduction des écarts salariaux ambitieux, financés et avec des objectifs concrets et chiffrés dans les entreprises

Le 8 mars, pour une rémunération juste
des travailleuses et une réduction des écarts
salariaux :
Toutes et tous en grève !